

Rentabiliser au mieux son exploitation

Durée

3 jours
(21h)

Date(s)

14 au 16 mai 2025

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

742.50 € HT
891 € TTC

Public visé :

- Exploitants et chefs d'entreprise
- Personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution...)
- Personnel des organisations professionnelles du secteur
- Cabinets d'expertise comptable
- Personnes en reconversion professionnelle dans la filière



Objectif(s) pédagogique(s) :

Optimiser la gestion commerciale de son entreprise vitivinicole

Compétences apportées par la formation "Piloter efficacement les performances et la rentabilité d'une entreprise vitivinicole" :

- Calculer le prix de revient réel des produits & prestations
- Optimiser l'adéquation entre le prix de revient et les ventes
- Utiliser un outil de gestion
- Définir des tableaux de bord de suivi pour améliorer le pilotage d'une structure vitivinicole

Programme :

1. Gestion commerciale

- Règlementation
 - Objectifs d'une informatisation - objectif de la gestion commerciale : pérenniser et organiser les données commerciales de l'exploitation
- Les outils à mettre en œuvre
- Fichier client

- Historique des ventes

- Suivi des stocks
- Les principes généraux de RGPD

2. Prix de revient et coût de production

- Prix de revient global
- Prix de revient comptable

3. Mise en place d'un tableau de bord

Présentation de cet outil de communication au service de la gestion de l'exploitation

- La structure du tableau de bord

Détermination de la fréquence et du (des) destinataire(s)

Choix des indicateurs (activités, financier)

- La conception du tableau de bord

Choix de l'outil support du tableau de bord

Focus sur quelques fonctions d'Excel facilitant la création du tableau de bord Exemple de tableau de bord

- La mise en place de votre tableau de bord

Choix du mode de diffusion

Évolution en fonction des retours/ usages etc.

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporama – Étude des principes, des méthodes et des outils de mise en œuvre – Cas pratique

Effectifs :

Mini : 8 personnes

Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Christian Palleiro

Formateur

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :
Céline THOMAS 04 75 97 21 30
celine.thomas@universite-du-vin.com

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.